

**ÉCHANGE DE NOTES ENTRE LE GOUVERNEMENT DU CANADA ET LE
GOUVERNEMENT DES ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE CONSTITUANT UN AC-
CORD CONCERNANT L'UTILISATION DU POLYGONE DE RECHERCHE
CHURCHILL**

I

*L'Ambassadeur des États-Unis d'Amérique au Secrétaire d'État aux Affaires extérieures
du Canada*

(Traduction)

Ottawa, le 8 juin 1976

n° 120

Monsieur le Secrétaire d'État,

J'ai l'honneur de me référer à l'Accord entre le Gouvernement des États-Unis d'Amérique et le Gouvernement du Canada ainsi qu'aux récents entretiens entre les représentants de nos deux Gouvernements concernant l'appui des activités des États-Unis au Polygone de recherche Churchill. Cet appui a fait l'objet d'un échange de Notes avec annexe signées à Ottawa les 16 novembre et 18 décembre 1970⁽¹⁾ et renouvelées par un échange de Notes signées à Ottawa le 29 juin 1973.⁽²⁾

Selon ses propres dispositions, l'Accord modifié doit expirer le 30 juin 1976 à moins d'être prorogé pour des périodes supplémentaires. Étant donné l'intérêt que portent les deux pays à la continuation des programmes de recherche et des activités des États-Unis au Polygone, j'ai l'honneur de proposer que l'Accord soit prorogé pour une période supplémentaire de trois ans, c'est-à-dire jusqu'au 30 juin 1979, à moins que l'un ou l'autre des Gouvernements n'y mette fin par un préavis écrit de trois mois donné à l'autre ou à moins qu'il ne soit prorogé pour des périodes supplémentaires par décision commune de nos deux Gouvernements.

Si cette proposition agréée au Gouvernement du Canada, j'ai l'honneur de proposer en outre que la présente Note et votre réponse affirmative constituent un Accord sur la question qui entrera en vigueur à la date de votre réponse.

Veuillez agréer, Monsieur le Secrétaire d'État, les assurances renouvelées de ma très haute considération.

THOMAS O. ENDERS

L'honorable Allan J. MacEachen, C.P.,
Secrétaire d'État aux Affaires extérieures,
Ottawa.

⁽¹⁾Recueil des Traités 1970 N° 32

⁽²⁾Recueil des Traités 1973 N° 25